

CH_VB 88.055 vom 20. September 1984

Bundesverwaltung, 1984-09-20, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_88.055

FR: CH_VB 88.055 du 20 septembre 1984

IT: CH_VB 88.055 del 20 settembre 1984

Erwägungen

E. 24

Constatacion et conséquences de l'état de vétusté Ces investigations très poussées ont révélé un état de dégradation profond de l'ensemble, en particulier: 241 Pierre de taille Les façades du château ont été auscultées pierre par pierre; il s'est avéré que l'état de dégradation est plus avancé qu'il n'y paraît. L'ensemble des façades et des murs de soutènement, très désagrégés, exige des remplacements plus importants que prévu (pour le château env. 70% sur une surface totale de 2500 m2). A l'intérieur des édifices, les molasses sont dans un état d'usure extrême. 242 Structures en bois et charpentes Environ 60 pour cent des poutres porteuses horizontales du château ainsi qu'une grande partie des pièces de charpente sont en très mauvais état et doivent être remplacées. La charpente de la dépendance est aussi en très mauvais état. 548

243 Maçonnerie 4» Les anciens supports des sols sont pourris; ils seront démolis et remplacés (env. 1200 m2). 244 Toitures 70 pour cent des tuiles du château et 100 pour cent de celles de la dépendance sont fusées et doivent être remplacées, ainsi que l'ensemble des ferblanteries. 245 Boiseries L'ensemble des boiseries est profondément attaqué par la mûrle, la vermine et l'humidité. 246 Revêtements de sol Les planchers anciens en sapin sont atteints par la vermine et l'humidité; ils sont irrécupérables. Les sols en terre cuite sont fuses à plus de 80 pour cent. 247 Extérieurs Les jardins n'ont été entretenus qu'au minimum pendant de nombreuses décennies; les plantations révèlent un état de vieillissement qui exige dans certains cas leur remplacement. Les murs de soutènement, emmarchements, escaliers, bassins et éléments en fer forgé sont délabrés.

E. 25

Options de conservation Les principes de conservation et le résultat de l'ensemble des analyses établi avec les spécialistes ont permis de prendre les options suivantes: 251 Château Le maximum d'éléments anciens en place seront conservés dans la mesure où ils peuvent être sauvés, sans nuire à la vision d'ensemble, tels que: massifs de cheminée, lucarnes, fenêtres et portes, volets; à l'intérieur les structures d'origine en molasse appareillée, cheminées à feu ouvert, etc. 252 Conciergerie et dépendance Certains travaux de gros œuvre ont été auparavant entrepris hâtivement au détriment de la substance d'origine. Ils devront être repris; seules des améliorations qualitatives et esthétiques sont possibles. 549

253 Extérieurs Dans la cour d'honneur, une mosaïque de galets et boulets de rivière a été mise au jour. Elle sera restaurée et complétée. Murs de soutènement, escaliers, bassins, grilles, portails, plantations, etc. seront maintenus.

E. 26

Projet de conservation 261 Principes Le projet a été élaboré et optimisé en tenant compte de nombreux impératifs qui étaient imposés, à savoir: - la volonté d'affecter à une fonction de musée des édifices qui n'y étaient pas destinés à l'origine, - les principes et les options de conservation établis sur la base des directives d'ICOMOS, - l'état de vétusté très avancé révélé par les sondages et analyses, - les adaptations techniques et de sécurité nécessaires à l'exploitation du musée. 262 Description 262.1 Château Le programme du musée de Frangins prévoit essentiellement des services accessibles au public. Il se compose de la manière suivante: L'entrée du musée sera située au rez-de-chaussée dans l'aile Lausanne au centre de la cour d'honneur; elle donnera également accès aux salles d'exposition temporaire. Un ascenseur sera situé dans le hall d'accueil et desservira tous les niveaux. Les étages seront également accessibles par trois cages d'escalier principales, dont l'une dans le corps central sera prolongée jusqu'aux caves. La salle voûtée d'exposition temporaire sera prolongée par une annexe neuve au même niveau adossée à la façade Nord du château et à la conciergerie, à l'emplacement d'un ancien appentis connu par l'iconographie et par les traces encore subsistantes sur la façade. Depuis cette annexe, on pourra accéder à la cave voûtée de la conciergerie par l'escalier rétabli à son emplacement d'origine. L'exposition se situera dans le corps principal (huit salles) où auront lieu également des réceptions du Conseil fédéral. La tour sanitaire est maintenue et utilisée comme salle d'exposition à tous les niveaux. L'aile Nyon est destinée au restaurant libre service qui sera situé dans les anciennes cuisines du château: celles-ci communiqueront avec une cave voûtée par un escalier et un monte-charge, avec une entrée de service donnant directement à l'extérieur. Une cuisine, réservée aux réceptions du Conseil fédéral, sera aménagée dans cette aile, avec accès indépendant. Au 1er étage, autour de la galerie centrale aménagée en zone de repos, 21 salles seront consacrées à l'exposition. 550

Les combles de l'aile Lausanne seront consacrés à l'exposition (quatre salles). Le reste de l'étage abritera l'administration (bureaux, bibliothèque, salles de réunions, archives, dépôts, ateliers, sanitaires). Les cinq caves voûtées situées sous le corps principal sont destinées à l'exposition. Au même niveau, un espace sera créé pour l'accès aux circulations verticales, pour une zone de repos et de service; il communiquera avec les locaux techniques nouveaux prévus sous la cour. 262.2 Abri Le bloc-abri construit sous la terrasse côté lac du château, avec accès direct aux caves, servira à la protection des biens culturels et du personnel du musée. 262.3 Conciergerie Elle est destinée au logement de l'intendant. Les combles seront aménagés en grenier et la cave en salle d'exposition. 262.4 Dépendance Les deux étages seront utilisés entièrement pour l'exposition. Un escalier intérieur reliant le rez au premier étage sera créé. Au premier étage, une sortie de secours donnera sur l'escalier extérieur. Les combles abriteront des locaux techniques. 262.5 Locaux techniques Des locaux techniques, des dépôts, des groupes sanitaires pour les visiteurs (y compris handicapés) seront créés en infrastructure sous la cour d'honneur, en fonction des mises au jour archéologiques. Le local de chaufferie sera transféré de la dépendance sous l'angle Nord-Est de la terrasse supérieure. 262.6 Extérieurs La cour d'honneur donnera accès aux entrées du musée et du restaurant situées de part et d'autre. Les terrasses seront aménagées en fonction des différentes affectations (promenade publique, restaurant, etc.). Le jardin à la française sera rétabli en jardin potager, sur la base de documents anciens. Premier de ce genre en Suisse, il fera partie intégrante de l'exposition et aura un intérêt historique, scientifique et esthétique. La serre souterraine est destinée à des manifestations culturelles. Le jardin anglais deviendra zone publique de promenade. Des cheminements pour piétons et handicapés y seront aménagés. 551

La parcelle des Abériaux est destinée en partie à recevoir un parc de stationnement. Une étude approfondie avec essais a été entreprise en vue de la création d'un débarcadère pour la Compagnie Générale de Navigation en prolongation de la jetée du port des Abériaux. Pour des raisons techniques (incidence sur le port de plaisance, manque de profondeur, obligation de créer une longue jetée) et financières (obligation de créer un passage avec rampe sous la route cantonale, coût des aménagements), ce projet a été abandonné.

262.7 Exposition Les collections seront présentées dans des vitrines conçues spécialement pour l'exposition permanente de Frangins, adaptées au cadre et aux besoins (éclairage, protection des objets, sécurité, etc.). Une attention particulière sera apportée à l'intégration des supports d'exposition (vitrines, panneaux, socles, etc.) dans les espaces existants. Une grande souplesse d'utilisation sera assurée. La présentation graphique sera d'une grande unité conceptuelle. Les textes et les légendes seront en plusieurs langues. Il est prévu une signalisation des accès et un balisage des parcours, à l'intérieur comme à l'extérieur. On aura également recours dans certains cas à des moyens audiovisuels. Le mobilier prévu pour les expositions temporaires (vitrines et panneaux) sera conçu de manière à pouvoir abriter tous les types d'exposition et être rangé facilement.

263 Calendrier des travaux Les travaux et les études, qui ont été suspendus, pourront reprendre dès l'acceptation du présent message complémentaire. La première année sera consacrée aux études détaillées et à des travaux préliminaires (y compris fouilles archéologiques) servant à l'établissement des plans d'exécution. La restauration des bâtiments, la remise en état des jardins et la construction des annexes extérieures dureront environ sept ans. Il faudra compter au minimum une année supplémentaire pour l'installation du musée. Pour des raisons d'ordre architectural et muséologique, il est impossible d'envisager une ouverture par étapes. L'ouverture du musée de Frangins est envisagée pour 1998, année du 150^e anniversaire de la Constitution de 1848 et du 100^e anniversaire de l'ouverture du Musée national. 552

553 Programme et calendrier des travaux de restauration et d'aménagement du musée (par les architectes) TRAVAUX PROLONGATIONS EVENTUELLES ETUDES

264 Coûts des travaux

264.1 Frais de construction Les frais de construction, calculés d'après l'indice du 1^{er} octobre Fr. 1987 de 140.4 points (Base 1^{er} avril 1977 = 100 points), qui vont à la charge de la rubrique 314.501.01 (Constructions et installations), sont devisés à 61 719 053

264.2 Frais d'aménagement intérieur Les aménagements spécifiques et le mobilier, qui vont à la charge de la rubrique 314.512.01 (Mobilier pour des nouveaux bâtiments), s'élèvent à 5 680 947

Total du coût des travaux 67 400 000

265 Différences entre le projet 1988 et le message 83.060

265.1 Différences de principes La conception du projet 1988 se caractérise par une conservation des éléments en place, une adaptation des édifices à leur nouvelle destination, une prise en compte de leur état de vétusté, une attention particulière portée à la préservation des objets présentés et aux besoins actuels des visiteurs. En outre, le projet 1988 contient des éléments qui n'étaient pas envisagés dans le message 83.060. Ces éléments sont les suivants: - constat d'un état de dégradation avancé après une campagne systématique de sondages et d'investigations poussés (conforme aux résolutions de l'ICOMOS,) qui a pour conséquence d'augmenter considérablement le coût des travaux; - augmentation des surfaces d'exposition temporaire - annexe Nord et cave de la conciergerie - (la nouvelle entrée du musée, qui offre de nombreux avantages, réduit la surface des expositions temporaires par rapport au projet 1983); - maintien et restauration de la serre souterraine accessible depuis le jardin potager et de la tour sanitaire qui fait partie intégrante de l'histoire du château (augmente la surface d'exposition sur trois niveaux); - concentration,

sous la cour d'honneur, de locaux techniques non prévus initialement; - adaptation et aménagement de certaines salles pour les réceptions du Conseil fédéral; - restauration complète des extérieurs et réaménagement du jardin potager. 554

Tableau matriciel CFC 1 2 3 4 5 8 1? 9 G Groupes primaires Travaux préparatoires
Bâtiment Equipements d'exploitation Aménagements extérieurs Frais secondaires Imprévus
... Crédit de construction ... Ameublement et décoration Crédit d'ouvrage Centre
d'imputation des frais du devis 1988 Château Fr. 2859615 32 801 871 2 266 138 — — 3
839 170 41 766 794 5126071 46 892 865 Abri Fr. — 75912 — — — 7588 83500 70000
153 500 Conciergerie Fr. U 611 680 190 28043 — — 72290 795 200 — 795 200
Dépendance Fr. 55975 1 577 260 119828 — — 175 332 1 928 395 360 840 2 289 235 Frais
communs Fr. 12021 3319591 24422 10010447 2 426 200 1 352 483 17 145 164 124 036 17
269 200 Totaux Fr. 2 942 288 38 454 824 2 438 431 10 010 447 2 426 200 5 446 863 61
719 053 5 680 947 67 400 000 555

265.2 Différences de surfaces et de volumes Secteurs Donation 1975 m2" Château Surface
brute au sol 1'206 Surface totale Volume Conciergerie Surface brute au sol 67 Surface totale
Volume Dépendance Surface brute au sol 176 Surface totale Volume Bücher/annexe nord
Surface brute au sol 12B Volume Jardins et terrasses Surface brute au sol 41 '548 Volume
Message 1083 m2 m3 3*000 go - 2BO - 48'000 - - 18'781 - 636 - 1'188 - Message 1988 m2
m2 m3 •206 - 67 - - 17B - - 101 MI '575 - 4 '062 191 - 356 - m'575 - - 20 '296 - 700 - r 393
633 4 '826 Observations Maintien de la tour sanitaire. Combles habitables. Locaux
techniques en sur- combles. Vides sanitaires. Circulations verticales. Cave destinée aux
expositions temporaires. Galetas dans les combles. Selon plan cadastral du 30 mai 85.
Locaux techniques dans les combles. L'ancien bûcher est démoli; il sera remplacé par une
annexe communicante qui abritera une partie des expositions temporaires. Selon plan
cadastral du 30 mai 1985. TOTAL 1 13-127 52'370 18'807 43'127 48'184M 27*851
Secteurs Donation 1075 m2 Constructions enterrées Serre souterraine Surface brute au sol
60 Volume Abri Surface brute au sol Surface totale Volume Annexes extérieures Surface
brute au sol Surface totale Volume TOTAL GENERAL 13' 187 Surface du musée
accessible au public Message 1083 m2 m3 " 316 - - - " - 1 893 - - Message IBBB m2 m2 m3
96 " 210 - - 652 - - - - 1 '007 - 672 - 1' 067 - 4 '373 Observations Remise en état de cette
salle. Lors de la donation la surface nette 3 été calculée. Réalisation sur un niveau au lieu da
deux. Locaux utilitaires techniques sur 2 niveaux en sous- sol. Accès souterrain. 52'666
20*500 44'085 17'271I 33'9833 2' 170 Annexe communicante. 2'455 - Tour sanitaire.
Totalité de la dépendance. Cave conciergerie. 556

265.3 Tableau récapitulatif Devis Crédits 1983 1988 1983 1988 Message 83.060 ...
Montants engagés: du 20.9.84 au 30.4.87 du 1.5.87 au 29.2.88 Solde de crédit 19 850 000 4
945 739 + 2600000 7 545 739 19850000 - 7 545 739 12 304 261 Message complémentaire
1988 .. 67 400 000 Déduction devis du message 83.060 -19 850 000 67 400 000 Différence
47 550 000 1' Montants engagés + 7 545 739 Solde de crédit Crédit additionnel 55 095
739 -12 304 261 55 095 739 " Les différences entre le message 1988 et le message 83.060
sont exposées dans les tableaux comparatifs à l'annexe 4. 3 Conséquences financières et
effets sur l'état du personnel

E. 31

Conséquences financières 311 Demande de crédit additionnel La demande de crédit
additionnel s'élève à 55 095 739 francs. Les sommes nécessaires au paiement des travaux

seront inscrites aux budgets de 1989 à 1999. Ce crédit additionnel est considérable; il est en rapport avec les dimensions et la qualité du domaine (château, bâtiments annexes et jardins): par sa situation, géographique et la valeur architecturale de ses édifices, ce domaine représente un ensemble historique unique en Suisse. Malgré l'état de vétusté révélé par les études et les sondages, les édifices ne sont pas des ruines proches de l'effondrement: les murs porteurs sont massifs et solides, même si leurs enveloppes sont désagrégées. Le château est classé monument historique par le canton de Vaud depuis 1956; en application de l'ordonnance du 26 août 1958 sur l'encouragement de la conservation des monuments historiques (RS 455.11), il a été déclaré d'importance nationale par la Confédération; il est aussi soumis à la loi fédérale du 1er juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage (RS 451). La Confédération a 39 Feuille fédérale. 140e année. Vol. III 557

ainsi le devoir d'assumer la responsabilité de la restauration et de la conservation du domaine. L'ISOS (Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse) prévoit de classer Frangins comme site construit d'importance nationale. Le château et les bâtiments annexes seront désignés comme ensemble de grande valeur; leur environnement sera déclaré zone non constructible à sauvegarder. Le domaine de Frangins est le site idéal pour l'implantation du Musée national en Suisse romande: l'histoire du domaine et de ses habitants illustre différents épisodes de l'histoire suisse des 18e et 19e siècles, qui est le thème de l'exposition permanente. Le domaine de Frangins (château et parcs) sera lui-même considéré comme objet d'exposition. La thématique historique de l'exposition sera unique dans notre pays et comblera ainsi une lacune. Le nouveau musée jouera le rôle d'un pont culturel entre les différentes régions linguistiques de la Suisse. Le crédit requis permettra d'honorer les engagements contractuels pris en 1975 vis-à-vis des cantons de Vaud et Genève par la Confédération, lors de la signature de l'Acte de donation du domaine de Frangins; d'autre part, il rendra possible la sauvegarde d'un ensemble historique en péril, qui mérite un tel effort. 312 Frais annuels d'exploitation du musée de Frangins Le budget annuel d'exploitation du musée de Frangins, qui doit être compté dès la remise du château au Musée national (soit au minimum une année avant l'ouverture), est estimé à 1 262 000 francs. Ce budget comprend essentiellement les frais d'administration, de chauffage, d'électricité, de publicité et de gardiennage (confié à une firme privée). 313 Frais supplémentaires à la charge du Musée national 313.1 Travaux confiés à des tiers pour le musée de Frangins Une somme de 2 250 000 francs a été prévue par le Musée national (message 83.060, ch. 43) pour certains travaux confiés à des tiers (restaurations d'objets, travaux graphiques) dans le cadre de la réalisation du nouvel établissement. Figurant à la rubrique 312.342.30 (Dépenses d'exploitation pour Frangins), cette somme devait être inscrite aux budgets 1987 et 1988. Elle sera reportée sur les années 1988 à 1998 et allouée en tranches annuelles (100 000 fr. engagés en 1988 pour des restaurations d'objets). 313.2 Conséquences pour la maison-mère de Zurich La création et la gestion du musée de Frangins impliquent une charge supplémentaire pour la maison-mère de Zurich (étude scientifique des acquisitions et des dons, restaurations, photographies, catalogue et documentation, mise en dépôt, etc.). L'effectif en personnel et le budget d'exploitation du musée de Zurich devront donc être adaptés le moment venu. 558

L'infrastructure nécessaire est prévue pour l'exploitation du siège romand, qui dépendra de la direction de Zurich et aura avec elle des liens très étroits. Le nouveau bâtiment prévu à Zurich pour abriter les services techniques (voir ACF du 22 août 1984) apportera une amélioration considérable, aussi bien pour la maison-mère que pour le siège romand, et

créera les conditions favorables à la gestion d'un musée «vivant». 314 Frais annuels d'entretien (bâtiments et jardins) Les frais annuels d'entretien des bâtiments (entretien du chauffage, sécurité, toitures, cheminées, parquets, canalisations, etc.) et des jardins seront inscrits au budget annuel de l'Office des Constructions fédérales. Ils sont actuellement estimés à 214 000 francs par année. 315 Frais annuels pour les réceptions du Conseil fédéral Les frais annuels pour les réceptions du Conseil fédéral seront inscrits au budget annuel du Département fédéral des Affaires étrangères (Service du protocole).

E. 32

'393. - 69 '800.-- 4'606.-- 3'440.50 2'595.- 1 575

A B R I S (A B) DESCRIPTION DES TRAVAUX SELON CFC (Code des frais de construction) 2

E. 39

391 394 5 58 EQUIPEMENT D'EXPLOITATION Chauffage, ventilation, cond. d'air HONORAIRE Architecte Ingénieur chauffage, ventilation, cond. d'air FRAIS SECONDAIRES, COMPTES D'ATTENTE Comptes d'attente, provisions, réserve Total intermédiaire T O T A L A B R I S (A B) -' TRAVAUX 17'396.-- 149.85 575' 350. 65 HONORAIRES 1490.-- 6'390.-- 136'164.50 711'515.15 576

C O N C I E R G E R I E (A C) DESCRIPTION DES TRAVAUX SELON CFC (Code des frais de construction) 1 11 13 19 191 2 21 22 23 24 25 27 29 291 292 293 294 295 5 58 TRAVAUX PREPARATOIRES Déblaiement, préparation du terrain Installations de chantier en commun HONORAIRES Architecte BATIMENT Gros -oeuvre 1 Gros-oeuvre 2 Installations électriques Chauffage, ventilation Installations sanitaires Aménagements intérieurs 1 HONORAIRES Architecte Ingénieur civil Ingénieur électricien Ingénieur en chauffage et ventilation Ingénieur en installations sanitaires FRAIS SECONDAIRES, COMPTES D'ATTENTE Comptes d'attente, provisions, réserve Total intermédiaire T O T A L C O N C I E R G E R I E (A C) M O N T A N T S P A Y E S TRAVAUX 20 '562. 55 1 '683. 85 250 '902. 70 52'535.15 5'134.25 2'126.-- 4'400.-- 14'560.30 556.05 352 '460. 85 HONORAIRES 4'763.- 70' 588.-- 2'800.-- 5'217.05 17'080.— 3'875.- 104'323.05 456 '783. 90 577

D E P E N D A N C E (A D) DESCRIPTION DES TRAVAUX SELON CFC (Code des frais de construction) 1 11 19 191 199 2 20 21 22 23 24 27 29 291 292 293 294 295 5 58 TRAVAUX PREPARATOIRES Déblaiement, préparation du terrain HONORAIRES Architecte Divers BATIMENT Excavation Gros-oeuvre 1 Gros-oeuvre 2 Installations électriques Chauffage, ventilation Aménagements intérieurs 1 HONORAIRES Architecte Ingénieur civil Ingénieur électricien Ingénieur en chauffage et ventilation Ingénieur en installations sanitaires FRAIS SECONDAIRES, COMPTES D'ATTENTE Comptes d'attente, provisions, réserve Total intermédiaire T O T A L D E P E N D A N C E (A D) M O N T A N T S P A Y E S TRAVAUX 36'220.-- 4'580.-- 267 '906. 20 12'996.50 8'479.35 9'133.- 1'134.-- 834.05 341 '283. 10 HONORAIRES 8'680.- 1'494.-- 72'832.- 6'400.— 12'592.65 17'079.-- 3'065.-- 122'145.65 463 '428. 75 578

F R A I S C O M M U N S (Z Z) DESCRIPTION DES TRAVAUX SELON CFC (Code des frais de construction) 1 10 11 12 13 17 19 191 4

E. 49

491 492 493 495 5 1 51 1 TRAVAUX PREPARATOIRES Relevés, études géothermiques
Déblaiement, préparation du terrain Protection, aménagements provisoires Installations de
chantier en commun Fondations spéciales, prot. de fouilles HONORAIRES Architecte
AMENAGEMENTS EXTERIEURS Mise en forme du terrain Constructions Jardins
Installations HONORAIRES Architecte Ingénieur civil Ingénieur électricien Ingénieur
sanitaire FRAIS SECONDAIRES, COMPTES D'ATTENTE Autorisations, taxes M O N T
A N T S P A Y E S TRAVAUX 417.80 12'082.55 24'411.30 162'170.40 69 '770.-- 13'470.-
292 '738. 65 30 '937.-- 8'902.85 374'348.— HONORAIRES 114'480.- 164'017.-- 43'000.--
84'405.15 1'855.- 579

F R A I S C O M M U N S (Z Z) DESCRIPTION DES TRAVAUX SELON CFC (Code
des frais de construction) 52 56 58 59 591 593 596 599 6 61 64 69 691 694 Echantillons,
maquettes, reprod. documents Autres frais secondaires Comptes d'attente HONORAIRES
Architecte Ingénieur électricien Spécialistes Divers INSTALLATIONS PRODUCTION
DE CHALEUR Constructions Chauffage HONORAIRES Architecte Ingénieur en
chauffage, ventilation Total intermédiaire T O T A L F R A I S C O M M U N S (Z Z) M
O N T A N T S P A Y E S TRAVAUX 115'845.75 88'318.45 2'718.45 1'499.40 24'226.50
59 '972. 50 1'281'829.60 HONORAIRES 318'384.75 84 '405. 60 185'991.25 39'911.--
17'695.- 1'054'144.75 2'335'974.35 580

Frais engagés du 20 septembre 1984 au 30 avril 1987 Crédit 05158.01.DD C H A T E A U (A A)
DESCRIPTION DES TRAVAUX SELON CFC (Code des frais de construction) 908
989 994 995 900 989 Meubles, rideaux Divers Muséologue Débours muséologue Total
intermédiaire T O T A L C H A T E A U (A A) A B R I S (A B) Meubles T O T A L A B
R I S (A B) C O N C I E R G E R I E (A C) Di vers M O N T A N T S P A Y E S
TRAVAUX 422.-- 1 '469. 60 14'192.-- 16'083.60 HONORAIRES 67 '507. - 67 '507.- 83
'590. 60 TRAVAUX HONORAIRES 48'406.10 48'406.10 1 TRAVAUX | HONORAIRES
1 1 245.— | 1 1 T O T A L C O N C I E R G E R I E (A C) | 245.-- 1 581

D E P E N D A N C E (A D) DESCRIPTION DES TRAVAUX SELON CFC (Code des
frais de construction) T O T A L D E P E N D A N C E (A D) F R A I S C O M M U N S
(ZZ) 979 994 995 Divers Muséologue Débours muséologue Total intermédiaire T O T A L
FRAIS COMMUNS (ZZ) TOTAL PAIEMENTS CREDIT 05158. 01. DD M O N T A N
T S P A Y E S TRAVAUX — r HONORAIRES — • — TRAVAUX 471.-- 4'464.-- 4'935.-
HONORAIRES 192-281.-- 192-281.-- 197-216.-- 69 '669. 70 259'788.- 329 '457. 70 582

Annexe 3 B Trais engagés du 1er mai 1987 au 29 février 1988 pour la préparation du
message complémentaire 1. Etudes DESCRIPTION DES TRAVAUX SELON CFC Code
des frais de construction] 521 522 523 501 592 593 591 596 595 596 596 598 596 596
596 596 Laboratoire/matériaux Maquettes Photographe Architecte Ingénieur civil Ingénieur
électricien Ingénieur/chauffage/ventilation Physique du bâtiment Ingénieur sanitaire
Architecte paysagiste Archéologues Géomètre Ingénieurs civils/construction en bois
Restaurateurs/peintures Ingénieurs géotechniciens Laboratoire/Dendrochronologie
Architecte/aménagement musée T O T A L FRAIS ENGAGES 5-000.— 3-500.— 1-315.—
806-722.— 85-000.— 15-000.— 173'000. -- 35-000.— 92-213.— 107'649.30 5-000.—
71'300.—

E. 50

'000. — 20 '000.— 1'900.— 116'330.— 1 -851-959. 30 583

2. Travaux DESCRIPTION DES TRAVAUX SELON CFC [Code des frais de construction] 101 102 113 113 113 113 113 135 216 221 214 222 224 223 421 Relevé canalisation Sondages géotechniques Démontages/dépose soignée/sols : carrelage/marbre Démontages/dépose mosaïques/cour d'honneur Maçonnerie/démontages terrassements Démontage cheminées Démontages/dépose sols en bois Oémontages/dépose boiseries Installations provisoires/électricité Pierre de taille Menuiserie/charpente Ferblanterie/couverture Protection provisoire contre la foudre Jardinage T O T A L FRAIS ENGAGES 2'600.— 13'390.— 71'842.— 44'135.- 402'534.70 800.— 45'544.— 7-210. — 17'192.60 7'075.-- 34'195.— 2'500.— 1 '263.50 249'650.80 899*952.00 584

Récapitulatif général des frais engagés pour la préparation du message complémentaire 1 ETUDES 1'651'959.30 2 TRAVAUX 899'952.60 T O T A L 2'551'91190 3 FRAIS POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN DU DOMAINE PENDANT L'ARRET DES TRAVAUX 48'088. 10 T O T A L 2'6001000.— 585

Annexe 4 Différences entre le devis général 1988 et le devis général 1983, tableaux comparatifs Commentaires Les différences entre le devis général de 1988 et le devis général de 1983 s'élèvent à 47'550'000 francs. Ces différences sont imputables avant tout aux facteurs suivants: A) Différences dues à l'état de vétusté très avancé En particulier la pierre de taille, les structures en bois et charpentes, la maçonnerie, les toitures, les boiseries, les revêtements des sols ainsi que les extérieurs. B) Différences dues aux options et principes de conservation Voir message chiffre 23. C) Différences dues aux frais qui ne figurent pas dans le devis général de 1983 Voir tableaux comparatifs. D) Différences dues à la création de nouveaux locaux Voir message chiffre 262. E) Différences dues à la durée des travaux et à l'adaptation des montants au coût des travaux. La durée des travaux est plus importante qu'auparavant (9 ans au lieu de 3 ans). Les tableaux qui suivent ont été établis dans le but de comparer le devis général de 1988 à celui de 1983. La comparaison est établie pour chaque poste du code des frais de construction (CFC publié par le Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment - CRB). Les chiffres du devis général de 1988 sont basés sur des devis d'entrepris. Ceux du devis général de 1983 ont été pris tels qu'ils figurent dans le cahier gris (devis) correspondant et qui avait été présenté à l'appui du message 83.060. La numérotation CFC du devis général de 1983 est moins rigoureuse que dans le devis général de 1988; il en résulte une non concordance entre certains numéros de chapitre. Pour faciliter la comparaison, les numéros renvoyant au chapitre correspondant sont indiqués dans le tableau. Les prix du devis général de 1983 n'ont pas été indexés (indice 133, 8 points, base 1977 = 100 points). Ces tableaux comparatifs sont à lire avec circonspection. En effet, suite aux sondages et études préliminaires, permettant l'établissement du devis général de 1988, il a été confirmé que l'état des édifices est plus dégradé que constaté auparavant, ce qui implique des démontages, démolitions et remplacements très importants. La conception et les techniques de conservation sont basées sur une autre application des principes reconnus 586

(ICOMOS). Ces éléments, entre autres, influent sur la comparaison objective des deux devis généraux qui ont été établis sur des bases différentes. Ces tableaux comparatifs comportent six colonnes: La colonne de gauche est réservée à la dénomination générale des travaux selon le code des frais de construction; la numérotation et la nomenclature sont également déterminées par le CFC. Les deux dernières colonnes de droite sont réservées aux justifications et aux commentaires afin d'expliquer en quoi consistent les différences numériques constatées dans les colonnes centrales. Les justifications ont été classées par

groupes de A à E selon les critères suivants: A) Différences dues à l'état de vétusté très avancé B) Différences dues aux options et principes de conservation C) Différences dues aux frais qui ne figurent pas dans le devis général de 1983 D) Différences dues à la création de nouveaux locaux E) Différences dues à la durée des travaux et à l'adaptation des montants au coût des travaux Les trois colonnes centrales sont réservées aux montants, poste par poste, des devis généraux de 1988 et 1983 avec une colonne réservée à leurs différences numériques. 587

Présentation graphique des différences entre le devis général 1988 et le devis général 1983
 Légende A) Différences dues à l'état de vétusté très avancé B) Différences dues aux options et principes de conservation C) Différences dues aux frais qui ne figurent pas dans le devis général 1983 D) Différences dues à la création de nouveaux locaux E) Différences dues à la durée des travaux et à l'adaptation des montants au coût des travaux Répartition en %
 Estimation mio en francs A) B) C) D) E) Total 52 % 20 % 8 % 14 % 6 % 100 % A) B) C) D) E) Total 24,73 9,51 3,80 6,66 2.85 47.55 588

Tableaux comparatifs pour le château DESCRIPTION DES TRAVAUX SELON CFG
 Code des frais de construction] 10 II 12 13 15 19 20 22 TRAVAUX PREPARATOIRES
 Relevés, études: géotechniques D'bl ' ' ' ' Protections, o m é n e g o m e n t s p r o v i s o i r e s
 Adaptation du r é s e a u d e c o n d u i t e s e x i s t a n t H o n o r a i r e s - A r c h i t e c t e - I n g é n i e u r é l e c t r i c i e n
 TOTAL TRAVAUX PREPARATOIRES BATIMENT Excavation Gros oeuvre 1 Gros oeuvre 2
 NDICE mo, 4 DEVIS 1988 42'750.- 1'210'883.- 225-560.- 840'000.- 14 '200. - 526'222.- 7859*0 15.- 212-052.- INDICE 133.6 DEVIS 1983 311'045.- 80'000.- "" 40'000.- 43'045.- 54'900.- ch. 27 DIFFERENCE NUMERIQUE +42'750.- +899'836.- 760 '000.- +488'222.- +2'12B'570.- 2'428'152.- COMMENTAIRES ET JUSTIFICATIONS A B C A B B C A B C E B C B 1 A B B C D A B C D E détails d'exécution L'état de l'édifice est plus dégradé que
 Une grande partie des démontages a déjà été 1988 relevés de spécialiste». Les éléments en place doivent être travaux. La durée des travaux est plus importante qu'auparavant (9 ans au lieu de 3 oral, ce qui implique des clôtures [pour empêcher les visiteurs d'entrer dans le parc), des chemins d'accès Les frais de consommation d'electricité, téléphone, gaz devront être assurés pendant parties d'ouvrages. [plus grande puissance nécessaire). Honoraires selon normes 5. I.A. en vigueur. contre terre. de chantier, grue, ponts roulants etc. Escaliers d'accès aux caves, structure de Remplacement d'une grande partie du por- charpente. Les remplacements de poutres sont plus importants qu'auparavant. Les tabatières seront maintenues et les lucarnes prévues auparavant. Le devis 1988 est calculé 4l Feuille fédérale. 140c année. Vol. III 589

3ESCRIPIDN DES TRAVAUX SELON CFC [Code des Frais de construction) 23 21 25 27 Installations électriques Chauffage, ventilation Ion. Installations sanitaires Aménagement intérieur 1 INDICE 140.4 DEVIS 1988 B3B'557.- 3'075'691.- ch. 92 ch. 27 INDICE 133. fl DEVIS 1983 i 233'QQQ.- l'IBO'968.- DIFFERENCE NUMERIQUE ••• »105'557.- + 1*895M25.- DOMMENTAIRES ET JUSTIFICATIONS B D B D E B C D A B C En toiture, étanchéité spéciale pour éviter laa Un badigeon de chaux est prévu pour toute la façade. Réfection des décora sur les bouchons Peinture de Q voluto, fenêtres, ornementalco, etc. réfection [dona la devio de 1983 loo volato Les marquises aînôï quo tea maino courantes en fer ouvrages seront restaurées. rieur à la périphérie du château. Les Prncipos da diocributon limitant au maximum la pççaga des poutres?, murs et por- queta. Longueur plus importante du cubico et tubos. Alimentation des deux cuisines et d'une

chaufferie traditionnelle. Surface Lausanne) voir 21. Dans la devise 19Q8 la pose de la
plafandre est prévue également au chapitre 33. Dans la devise 1963 le chauffage était étageo:
raccordement au futur système Swisnoi de PTT. Alimentation du groupe de chantier,
d'aéro-Échoufoudogoa extérieur. • SOUQ la chapitra électricité 231. restaurant, ûonltairea.
complexe, est Léo oollco de l'enfi lodo du raz côté loc. Le nombre de ûonitoirca cot passé
de 10 WC at 5 lavabos o 23 WC at environ 10 lavabos. da l'edifico. so Qont overéaa pluo
Importantes (matériaux pluo rcaiatontû). ûeo oactiono cane pluo grandes. Una cuioine
cupplômoniaire est prévuo. plafando. tous les plafonds, corniches at refaits. Portes de
oéporotion vitrées pour la protection contro lo fou ût lo oécurltò dco portes, [ombria
d'appuis, boîserioo Intu- est inclusa dann le chapitra 22. Dans lo maoogo 19B8 los
p-otoctiono contra 590

DES [Cod 28 2g 3 38 39 B :RIPTIDN DES TRAVAUX SELON CFC e des frais da
construction] Aménagements ûntâriauro 2 Honoraires - Architecte - Ingénieur civil -
Ingénieur électricien - Ingénieur chauffage, ventilation - Géomètre - Géotechnicien -
Physique du bâtiment - Spécialiste cfu bois - Matériau« pierreux - Archéologue -
Dendrochronologie TOTAL TRAVAUX BATIMENT EQUIPEMENTS

D'EXPLOITATION 1 II ' ' Installations de transport H onora i reo - Architecte - Ingénieur
électricien TOTAL EQUIPEMENTS D'EXPLOITATION IMPREVUS NOICE 110. M
DEVIS 1988 4' 12V 808. - B'isy'teo.- 32-BD1'B71,- 150'IBO.- 2-28B'13B.- 3'B3B'17B,-
INOICE 133. 8 DEVIS 1983 B72'OI5,- B93'20Q.- 71897'67<4.- ch. B eh 23 1 05-600, -
eoriis. DIFFERENCE NUMERIQUE *3'252'BB1.- +7'26T2GO.- *2M'90U' 197.-
*2'8B01538.- 3'158'B25.- A D B E B D B C B E COMMENTAIRES ET

JUSTIFICATIONS Sondages, analyses ot restauration de tous decoro peints. de tous les
sols. y.c. isolation, chape de pose. etc. Pone da papiers peints spéciaux. nécessitent des
aménagement spéciaux. bois. [9 ans eu lieu de 3 ans] Honoraires peur l'ensemble des
mandataires réadaptés eu coût des travaux selon lea normes SIA en vigueur. Dans le devis
1983 la fourniture de Une mobilité et une flexibilité dans ICQ Deo appareils mobiles, qui ne
portent poa triques sur 3 faces du château. Installations électriques provisoires pour les
essais divers. .Essais sur place pour déterminer le type d'éclairage. dimensions plus
importantes qu'auparavant. Le devis 19S3 provoyait un élévateur pour normes SIA en
vigueur. Adapté au montant des travaux et honoraires (10 % du montant). Devis 1983 : 5 %
du montant des travaux ot honoraires. 591

DESCRIPTION DES TRAVAUX SELON CFC Godo des frais de construction) 9 90 91 92
93 91 95 97 gg AMEUBLEMENT ET DECDRATIQN Meubles Luminaires Textiles
Appareils, machinas Petit inventaire Vitrines Vitrines Honoroirca - ArchitBCto - Groupe
d'hitoriono TOTAL AMEUBLEMENT ET OECORATIOr TOTAL CHATEAU INDICE
IHQ.4 DEVIS IOBB 392'95B,- 367'629.- 925'uQQ.- 60'3QQ,- 2-37B-floo.- 903'58'J.-
5*126-071.- HB'BflyOBS.- INDICE 133. B DEVIS 1GB3 305 '3BO.- ch, 90 904'B30.- ch.
QO ot 07 en. 97 3-BB4'BOO,- 12I860>334.- OIFFËHeNCE NUMERIQUE •87 '598.-
*3e7'629.- •20 '170. - *00'300.- *21376'600.- 1 'MB1 ' 171.- 31'0321501.-

COMMENTAIRES ET JUSTIFICATIONS B D D B D E D B D B E pour dornet). Lo
mobilier do ropcKJ cot augmenta lu cauoâ Dana lo dovlo I90B conî prévua dea mcublca
chouGSüO. Dona lo dovlo I98B mobilior ?our cancorta Ridaoux pour odoptotion aux
nouvollua Ridcoux d'obacurciuDomont pour callo du projection, Protections coloiroa
prévucs cur Ica TocadcD oxpoccoa Urmallatian:) differcnea do colico prévua dona lo
devia 16B8L »pparoila oudioviGuola. Dana lo davia I9B3 porta-parapluioo et d'anviran 16

X (dona lo devii, 19B3 prûvu nu chopitro 971, LD3 froia do grophiumo cont prévuo mgcaoga 63'OQO ù la chergo du mu co e. Qt ot 95. »Io,,03,,or™PaSlao,,vi91;ou, 592

Tableau comparatif pour la conciergerie DESCRIPTION DES TRAVAUX SELON CFC (Coda dea frais da construction) " 15 19 '• 22 2<4 25 27 2B 29 3. 33 39 TRAVAUX PREPARATOIRES Oäb.,te™n0tp,ep.r0,,n,, *,,,,,=!, Répercussion sur le réseau électrique de conduites existant - Architecte TOTAL TRAVAUX PREPARATOIRES BATIMENT Gros oeuvre 1 Gros oeuvre 2 C h au r fogo Installations sanitaires A me no gern e n ts in t èri euro I Aménagements intérieure 2 - Architecte - Ingénieur civil - Ingénieur électricien - Ingénieur chauffage venti lotion - Ingenieur sanitaire TOTAL BATIMENT EQUIPEMENTS D'EXPLOITATION Installations électriques - Ingénieur électricien TOTAL EQUIPEMENTS D'EXPLOITATION IMPREVUS TOTAL GENERAL CONCIERGERIE NDICE 110, *J DEVIS 19BB IO'595,- l'soo.- 2'582.- 1M'B77.- QB'555,- 27-900.- 4B'OOB.- •JO'tSM.- 80'7SB,- I5I'287.- BSn'lfIO.- 5'043,- 2B'Q<43.- 72'290.- 795*200,- NOICE 133,3 DEVIS 19B3 '•- ••' 20'170.- B4'BOO.- 27-000.- ch. 23 --- --- 51'B50.- M2Q'BS5.- 35 '795. - 1B3'230.~ DIFFERENCE NUMERIQL3 »I'50D.- ••' -5'793,- *I3'955,- •900,- *»<B'000,- *40'454,- *60-79ß,- +99 '117. - *253'225.- *2Q'0't3.- *3B'IJ95.- +31 1-970. - COMMENTAIRES ET JUSTIFICATIONS H B B C D B B D B B C C B E D B E E Voir annexe 3 A. ïo°c dc rëfà'irc»:= ' a cuisin° " °° l'™ c°°° r Gelon les normes SIA en vigueur. Création d'une salle d'expositions on aous-sol. Escalier d'accès au sous-sol. Réadaptation esthétique dea fenêtres et partes Un badigeon de chaux est pro vu cur toute los façades: peinture sur l'ensemble des boiseries. Volets non prévus dans lo dovis 19B3. Modification de la cuisine, aménagement au chapitre 23. , équipements et appareils nécessaires complets. Plôn-m-l.. Revêtements de parois. Honoraires pour l'ensemble des mando ta ì rea réadaptés su coût des tra veux colon les normes SIA en vigueur. Terminaux de contrôle chez le gardien normes SIA en vigueur. 10 % du montant des travaux ot honoraires. Devis 1983 : 5 A du montent des 593

Tableau comparatif pour la dépendance DESCRIPTION DES TRAVAUX SELON CFC (Godo dea Troia da construction) 12 la ig 2 2l 22 23 2l 25 TRAVAUX PREPARATOIRES . aiemgni. préparât on u tcrro.n 3rotection d'ouvragaa existants Adaptation du r eoa ou do conduites existant Honoroirea - architecte - ingénieur ctoctrician TOTAL TRAVAUX PREPARATOIRES BATIMENT Gros oeuvre 1 Gros oeuvre 2 Inéquations électriques Chauffage. ventilation Installations oanitoires NOICE IKO. M DEVIS 19BB B'745.- 2'fIOO.- 10'^ao.- 55-975.- 601-588.- 214-828.- 48' 100.- 98*900,- NDICE 133. B DEVIS 1B83 '•- en. 29 26*350.- 19ZM30.- 102*000.- 62-550,- __, _ DIFFERENCE NUMERIQUE +8-745,- *10'4BO.- *29'B25.- +409-358.- *II2'B2B.- -m'^so.- *96'900.- COMMENTAIRES ET JUSTIFICATIONS C C B D g E A B C D « B C D B g C B l'actuelle chaufferie seront domalia ainsi qua partieltamom lo dolio du roz-de-chausaáo et les créplaaagaû. pendant toute la durée des travaux M.dirica.l.nduwl&mod'fclalrogo. Honoralraa pour l'cnoomblo dea mondatairoa adaptes ou coût dos travaux aalon loa normes 'SIA en vigueur. Dans le devis do 1983 la totalità dea hono- raires sont inclua dona le chapitre 29. Location d'échafoudagea, dofnontogo, rofoctior de murs, doa oncodremnts. do la dalle du raz-da-chauaaoe. asaa intasamene dea mura ot construction d'una rampo extérieure pour handicapés. Escalier intérieur an matai pour l'occo du public au 1er otogo (prévu en boia auparavant). La churponto cot en trea mouvolo acoc et cara roFaite entiòromont o nouf. L.co parties encoatrëaa doa poutres our la 1er étogo conì Les travaux do plorro do tallio cxócutéa ù l'extérieur da l'edifico devront être entièrement refaits. Toutedo

les fenêtres et portes extérieures en seront réadaptées. Les vitrages remplacés. Des portes métalliques La Farblanterie col prévue on cuivre étom pour éviter les taches sur les façades. ferblanterie de aoua-couvartura. épia de .foïcoga Sous couvertura et double littolage [non prévu dans le devis précédent), isolation et remplacement de la totalité des tullea. Tout prévu o nauf, borro à noigo. crochoio de cervice. Rempochago, dégrouaiaaoge, créplcoaga o la truelle, granulometrie et teinte o choix après échontiltans. (Dona dovia 1Q83 prévu ou chapitre 21). Des voleta de protection contre l'affraction seront prévus sur la façade nord. Modifications et adaptations du résouu oxiatan Dans la davia 1983 le chauFfcgo était électrique. Installation de chauffaga au gaz avec possibilité d'utiliacr la moiaut. Sup- pression des carpa de chauffe, remplacement par du chauffogo de aol. Renouvallomont de l'air au 1er étage et ddra Ion cambio», non proTM oupnro.ont. nattoyage des locaux est prévu. Suppression daa eolico d'oau dans le devia 1908. 594

DESCRIPTION DES TRAVAUX SELON CFC Code des frais de construction) 7 28 2g 1 33 39 0 90 91 93 91 95 97 99 A me nag o mento intérieurs 1 Aménagements intérieure) 2 Honoraires - Architecte - Ingénieur civil - Ingénieur chuffage venti lot Ion - Ingénieur iianitairea TOTAL TRAVAUX BATIMENT EQUIPEMENTS D'EXPLOITATION Installations électriques Hanoreirea - Architecte TOTAL EQUIPEMENTS D'EXPLOITATION AMEUBLEMENT ET DECORATION Meublas Luminaires Appareils, machines Petit inventaire Vitrines Vitrines Honoraires - Architecte TOTAL AMEUBLEMENT ET DECORATICI1 TOTAL TRAVAUX DEPENDANCE NDICE IMO, 4 DEVIS 19BB 85 'S«, - 177*774,- 351-970.- P577'280.- 119'BZB.- 175-332.- l'OOO.- -•- lao-oao.- 2-200.- 230*000.- ch. 95 27 '610.- 38VWO.- 2-2B9-235.-- NDICE 133. B DEVIS 1983 71-200.- IMT-SBO.- -.- 37-888.- ch. 97 50*500,- 8-000.- ch. 97 ch. 97 198-600,- "•~ 253*100,- 7Bt72B,- DIFFERENCE NUMERIQUE »177-774.- *280'770.- •I'129'BBO.- »MB'BZB.- *137'<131,- *i -oao.- -50-500,- •.94-000.- *2*200,- *230'000.- -108-800,- +27-840,- +107'710.- l'S21'507.". COMMENTAIRES ET JUSTIFICATIONS B A C B E B E E B D B D B B D B E de chaux (actuellement ils sont ou ciment). Dans le devis 1983 prévus dans la maçonnerie. Bas d'entrée, plinthes métalliques, fenêtres. maina courantes extérieures, etc. pour le confort et la sécurité deo visiteurs. de 10B3 et il n'y avait pas de oaa d'ontrôle. Les sols et la peinture intérieure n'étaient pou prévus dans le message 1983. devra être nettoyé [non prévu auparavant]. Honoraires pour l'ensemble des mandataires adaptés su coût des travaux selon les normes SIA en vigueur. Dans le devis de 19B3 une partie des 5 grandes vitrines. Caméras pour surveillance de l'edifico à distance. Essais d'éclairage nécessaires pour déterminer le type d'éclairage. . . adaptés au coût des travaux selon les normes SIA en vigueur. honoraires. Oevis 1QQ3 : 5 % du montant dea travaux et honoraires. Mobilier de repos. Dans devis 1988 prévu au chapitre 33-. Une présentation audio-visuel to plua importante est prévue. présentoirn et tableaux d'affichoge. cendriers, corbeilles è papier. Vitrines et matériel pour l'aménagement intérieur des vitrines. Les honoraires du museologie dans le devis de 19B3 sont inclus dans le chapitre 99 château. Honoraires d'orchitecte adeptes ou coût des travaux selon les normes 51A en vigueur. 595

Tableau comparatif pour les frais communs DESCRIPTION DES TRAVAUX SELON CFC Code des fraiu de construction] ANNEXES EXTERIEURES dépôt mobilier consoli Federai, dépôt musco. raine, chaufferie, local pour containers avec QCCC3 direct depuis le mur de soutènement de la terrasse sud, locaux Qanitoirea pour les visiteurs.) 1. TRAVAUX PREPARATOIRES 12 15 19 2 21 22 23 7H 25 27 2B 29 3 33 39 B 9 Q5 99 Déblaiement, préparation du terrain Honoraires TOTAL TRAVAUX PREPARATOIRES BATIMENT

Gras oeuvre 1 Ch ouf fogo Installations sanitaires Honoraires - Architecte - Ingénieur civil - Ingénieur électricien - Ingénieur chauffage, ventilation TOTAL BATIMENT EQUIPEMENTS D'EXPLOITATION Installations électriques Honoraires - Architecte - Ingénieur électricien TOTAL D'EXPLOITATION IMPREVUS AMEUBLEMENT ET DECORATION Honoraires - Architecte TOTAL AMEUBLEMENT ET DECORATION TOTAL ANNEXES EXTERIEURES NDICE 110.4 DEVIS iflee 5'520.- 2'775.- 1'500.- 2'22B.- 12-021.- r5CO'02G,- t92'f195,~ 92'BOO.- IBB'700,- 85'I75,- BB'173.- 93'am,- 7B9'57fl,- 3*3i9'59i.- 20-000.- T422.- 21 '122. - 339*555.- 1 10' 000.- IV03B.- I2M'D38.- 3gBI9'628,- NDICE 133.8 DEVIS 1983 13'QOO.- 13^00,- 13'BOO.- 13-BOD.- DIFFERENCE NUMERIQUE 3'3D5'B9t.- »3'B05'728,- COMMENTAIRES ET JUSTIFICATIONS 0 D D D C D C D C D C E B 0 L'anaombla de ces travaux n'dtnt pou envisagé mecaago do tOBB pour les raisons culvuntca : du muaéa qui offra do nombreux avantagea, râduit rapport au projet da I9B3). Sella de préparation daa oxpooi;lona tomporoiroa. En dohoro des rceptiona, lo mobilier devra être ontropaaoo dans des Locaux tochniquOO élactrlques. ventilation et ooniialrco oont nécoosaires pour alimenter l'ensemble du domaine Choufforlo LtToyotòmo de chauffage est pEGÓ do da chatour. Rootaurotion du locol oxiatant nt arrtonagomont r^vices^o^ovo^'rio'103 ^^^ Ot dC3 Des groupes sonitaires pour hommes, fommoo et handicapés sont indloponsablas au confort daa vloitouro. 12 WC hommoa. 12 WC femmes. 2 WC handicapés. Vitrites pour les expositions tarpo/ ùlrc5 dais l'cmGxe comunicante et le sous-sol de lo conciergerie. 596

DESCRIPTION CES TRAVAUX SELON CFC [C s AMENAGEMENTS EXTERIEURS 1 + 2 40 42 13 44 46 47 48 49 Mise en Forme du terrain Constructions Routes, places Voies de circulothon Routes, bornage, éclairage public Honoraires - architecte - ingénieur électricien - ingénieur sanitaire - architecte doo jardins - photographe - laboratoire do dondrochronologie INDICE 140.4 OEVIS 1589 2'OBr031,- ch. 44 2'833'149.- ch. 42. 44. 46 6'500.- 1' 683 '784. - 834 '842.- NDICE 133. B OEVIS 1983 1' 208 '100, - 581'9IO.- 404' 1BO,- 288*300. DIFFERENCE NUMERIQUE *B72'931.- *2'07I'239.- -404' 1QO,- -279 '800. - »rB83'7B4,- •854 '842.- COMMENTAIRES ET JUSTIFICATIONS B E A B A B C 'A 8 A B A B C A B B E Miao en place de gabarits pour l'ensemble dos plontotions. Ensemble des travaux sur les muro do oprès arrachage des lierre ot constata. Echofaudages. fouilles, travaux do conso- lidation en béton armé, réfection do l'ensemble des maçonneries extérieures, t r co dégradées. Le réseau des canalisations extérieures est en 1988. Travaux de pierre de teillo cxtéricuro, ptua avoncée. Remplacement de l'ensemble dea erb r es caise en jordin potager et remodelogo Création de murets duo ou nouveau cheminement d'accès au château. LUS existants extérieurs pour le public ot ICQ visiteurs. Prévus aux chapitres 44. 48. dans le devis 1988. L'ensemble des chemins ot routes impliqua des travaux importants d'infrostruc- roge extérieur ainsi que du parc public et dos accès. Installations do aécurité dans les grilles et portails d'oc eða. [Dons te devis 1983 prévu ou chapitre 45). arrosage des jardins, raccordement au p p g 9 Dans le devis 1BBB prévu au chapitra 44. Le réseau extérieur est pluo important qu'aparavant [prévu au chapitre 41). La davis de 1QBB prévoit un parking intégré au contexte et dégageant la vue des terrasses et château. Il se peut que aux chapitres 43. nécessaires pour rendre te parking normes et les règlements des services concernée. (Canton de Vaud ot commune da Prangins). Dans te devis 1988 prévu aux chapitras 41. 44. 45. 47. Honoraires pour l'ensemble des mandataires adaptés au coût des travaux selon les normes SIA en vigueur. 597

DESCRIPTION DES TRAVAUX SELON CFC (Coda des Trais do construction) 6
 IMPREVUS TOTAL AMENAGEMENTS EXTERIEURS 5 FRAIS SECONDAIRES SI
 Autorisations, taxes i2 Echantillons, maquettes, reproductions 56 Autres frais secondaires
 59 Autres frais secondaires TOTAL FRAIS SECONDAIRES TOTAL 1 B
 ALIMENTATION CENTRALE Dans le CFC ce chapitra oat TOTAL FRAIS COMMUNS
 INDICE IMO. t< DEVIS 1988 1*01 2-927. - M'023'37'J,- 508*000.- 72«<'OOD.- H
 06-200.- en. 58 2-126 '200. - 1 7*28 9-200. - ir2B9'200.- INDICE 133. B DEVIS 1983
 322-922.- TOB31422.- 31B-000.- isrooo.- en. 59 200*000.- 689 ' OCH. - 3718'322.-
 l'aWBOB.- 5'C9D'922.- OIFFERENCE NUMERIQUE +63D'C05,- +7 '959 '952. -
 *27B'000.- •573'OOQ.- • riOB'2QO,- -200 '000. - •t'7S7'2CD.- +13'522'B7B.- *12'
 178*278.- COMMENTAIRES ET JUSTIFICATIONS E E B C E C E Environ IO TM du
 montant dea travaux ot dea honoraires. Gong lo dovlo I9B3 prévus o environ 5 K du
 montant. Ces montants sont adaptas ot calculoa en Un nomerò plus important de prototypes
 ot Echantillons sont indlopenaablos. Moquettes complémentaires En IQB3 prévu dans les
 frais ouplmentales a lo charge du muoco national. Uno documentation photo,
 systématique avant, pondant et après les travaux eot axlgéo par la Commission fédérale don
 monumonto historiques. Frale da reproduction adaptés à l'ampleiur des étudoa. adaptés à ta
 durée du chantier. Service do sécurité pendant l'orné nage mon t du musèò. Expropriation
 Indispensable pour desservir lo parking des Abérlaux (clarglc- aamont da lo rome de lo
 Baciare). Frais do déplacements adaptas & lo aureo p tua importante des travaux
 [indemnités kilo- métriques pour l'ensemble dos mandn colcos). Le dévia IflBB prévolt un
 panneau do chantier pouvant soutenir un nombre plus important do mandataires ot
 entreprises. Oans dovis 1988 voir chapitre SB. Le dovis 1883 o prévu BUT ce chapitra dos
 Installations électriques et do sécurité, doa canalisations et dco honoraires. Dans le dnvls de
 I9SB ça groupe est Inclus dons le groupa 3 (équipements d'exploitation). 598

Tableau récapitulatif AA AB AG AD ZZ CHATEAU ABRI CONCIERGERIE
 DEPENDANCE FRAIS COMMUNS T O T A L INDICE 140.1 DEVIS 1988 46 '892' 865.-
 153'500.- 795'200.- 2'289'235.- I7'269'200.- 67'ioo1ooo.- INDICE 133.8 DEVIS 1983 1 2'
 860 '364.- 650'756.- MB3'230.- 7B4'72B.- 5'090'922.- tg'BSO'ooo.- DIFFERENCE
 NUMERIQUE +34 '032 '501. - -497 '256. - +3H'970.- +1'524'507.- +12'178'278.- M71 550
 '000.- 599

Château de Prangins VD - Siège romand du Musée national suisse TABLEAU
 MATRICIEL CENTRE D'IMPUTATION DES FRAIS COMPARATIF CFC 1 2 3 M 5 6 B
 5" ^0 g 5fl ^0 GROUPES PRIMAIRES Travaux Message 1983 préparatoires Message 1988
 Bâtiment Message 1983 Message 1988 Equipements Message 1983 d'exploitation Message
 1988 Aménagements Message 1983 extérieurs Message 19BB Frais secondaires Message
 1983 Message 1 988 Alimentation Message 1983 centrale Message 1988 Imprévus
 Message 1983 Message 1988 Crédit de Message 1983 construction Message 1988
 Ameublement et Message 1983 décoration Message 1988 Crédit d'ouvrage Message 1983
 Message 1988 AA Château 131'OM5.- 2'859'6I5.- 7'897'B7M.- 32-801-871.- IB5-BOO.-
 2'266'I38.- -. -. AB Abri IO'OOO.- 5BT700.- 75'912.- 6'OOD.- -. -. AC Conciergerie
 2B'<470.- IM'677,- M2B'965.- 080' 190.- 2B'OM3.- -!- -. AD Dépendance 26 '350. -
 55'975.- 1M7'380.- 1'577'260.- 119'828.- '- -. Inclus dans le groupe 3 . 681-115.-
 3-B39-I70.- 9' 195't6M,- «41 '766'79<4.- s'eeq'goo.- 5'126'071.- 12'B60'36i(- 46 '892 '865.-
 qa'056.- 7'5BB.- BMB'75B.- B3'50B.- 2'000.- 70'OBO.- B50'756.- 153'500.- 35'795.-
 72'29B.- MB3'230.- 795 '200. - -. MB3'230.- 795 '200,- 37'89B.- 175'332.- 5I1'82B.-

1'92B'395.- 253' 100. - 360'BMO.- 76M'72B.- 2'2B9'235.- Z2 Frais communs 13'900.-
12'021.- 3'3I9'591.- 2'')M22.- 2'7q0'500.- 10'010'MM7.- 669'QOO.- 2''426'200.-
I'3<44'600.- 322-922.- 1'352'MB3.- 5-090-922.- 17-1M5-18M,- 1 2M'03B.- 5'090'922.-
17'269'200.- TOTAUX 501'7B5.- 2'9M2'2BS.- 9'35B'719.- 3B"(5"4'82M.- 191-600.-
2-M3B-M31.- 2-7MO-500.- 10'010'1M7.- 869-000.- 2-M28-200.- 1 -3MM-600.- 1'125'Bie.-
5-14M6-BB3.- 15'930'000.- 81 '719-053.- 3-920-000.- 5'6BO'9M7.- ig-850'000.- 67 ""400
'000.- 600

Arrêté fédéral Projet concernant le financement de l'installation du siège romand du Musée national suisse au château de Frangins VD du L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse, vu l'article 85, chiffre 10, de la constitution; vu le message complémentaire du Conseil fédéral du 24 août 1988]\ arrête: Article premier Un crédit d'ouvrage additionnel de 55 095 739 francs est ouvert pour le finance- ment de l'installation du siège romand du Musée national suisse au château de Frangins VD. Art. 2 Le présent arrêté, qui n'est pas de portée générale, n'est pas soumis au référen- dum. 32360 ') FF 1988 III 541 601

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Message complémentaire concernant le financement de l'installation du siège romand du Musée national suisse au château de Prangins VD du 24 août 1988 In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 1988 Année Anno Band 3 Volume Volume Heft 39 Cahier Numero Geschäftsnummer 88.055 Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 04.10.1988 Date Data Seite 541-601 Page Pagina Ref. No 10 105 572 Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert. Le document a été digitalisé par les. Archives Fédérales Suisses. Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.